

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-L'ABBAYE

Procès-verbal du conseil municipal du mercredi 12 mars 2025

Date de la convocation : 04 mars 2025

Nombre de conseillers

-en exercice : 10

-présents : 10

-exprimés : 10

L'An deux mille vingt-cinq, le douze mars, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Laurent-L'Abbaye, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean BERTIN, Maire.

Etaient Présents : M. Jean BERTIN, Maire, Mme Florence CARTIER, Mme Michèle CHARVET, Mme Madeleine CAPUT, M. François DESPLANCHE, M. Patrick BONIN, M. Alexandre MORIN, M. Patrick PERNET, M. Frédéric HEDIN, Mme Audrey BONNIN.

Secrétaire de séance : Mme Florence CARTIER

Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil Municipal

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 FEVRIER 2025

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2025 transmis par mail ou par courrier doit être adopté par l'Assemblée comme suit :

Pour : 09

Abstention : 01

Contre : 0

1- MODIFICATION DU PROJET DE ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Délibération n° 2025/05

Il a été demandé au Maire de préciser avant le 15 mars 2025 la modification des zones d'accélération qui à ce jour n'ont pas été totalement arrêtées.

- Après concertation du public et la réunion publique qui s'est tenue le vendredi 07 mars 2025, le Conseil municipal de Saint-Laurent-L'Abbaye, après en avoir délibéré, se prononce en faveur d'une modification de la zone d'accélération arrêtée le 13 mars 2024 par délibération n° 06/2024.
- Le Conseil municipal se prononce pour le développement du photovoltaïque sur toitures de bâtiments à usage agricole ou viticole sur les parcelles cadastrées : A 538 - XB 12 - XB 14 - XB 11 (projet en cours), XB 714 - XB708 - XB 744, XB 41, A 279 et se prononce contre tout projet de développement éolien sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour : 09

Abstention : 00

Contre : 01

Accusé Réception Préfecture : reçu le 13/03/2025

INFORMATIONS

- + Carte communale : l'enquête publique débutera le 13 mars 2025, puis les 25 mars et 15 avril 2025
- + Toitures bâtiments : les travaux de toitures sont terminés
- + Bâtiments Abbaye : tous les bâtiments autour de l'Abbaye sont inscrits aux Monuments Historiques
- + Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : une offre est en cours d'examen
- + Garderie municipale : elle sera assurée par un agent contractuel
- + Arbres à la mare : des devis seront demandés pour élagage

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close

Fait et délibéré les jour et an susdits

La séance est levée à 19 heures 36

Le Maire,
Jean BERTIN

La secrétaire de séance,
Florence CARTIER